

Association Ortra Forêt, exercice 2009

Rapport annuel du Président

1. Introduction

La conduite de l'association est un travail très exigeant, car les tâches de l'Ortra Forêt Suisse sont extrêmement diversifiées. Les intérêts des membres étant hétérogènes, cela ne simplifie pas cette tâche. Les discussions se sont toujours déroulées de façon disciplinée et constructive. Durant cette deuxième année d'existence de l'association, les organes se sont montrés compétents et dynamiques. Les tâches de direction restent passionnantes.

2. Principaux dossiers de l'Ortra en 2009:

- L'Ortra Forêt s'est réunie 7 fois durant l'année écoulée, (6 séances de comité et AG)
- Collaboration avec la Suva. Réaction aux «10 conseils de la Suva», adaptation lors d'une table ronde
- Répondant à une demande, la Suva a versé 75 000 francs au Fonds pour la formation professionnelle forestière (FFP Forêt) en tant que financement de départ pour la formation de formateurs.
- Surveillance du développement du FFP Forêt
- La collaboration avec le secrétariat du FFP Forêt se déroule à la satisfaction de tous. Madame Hayoz réalise toutes ses tâches de façon très compétente.
- La collaboration avec l'office d'encaissement du FFP (BDO/VISURA) se déroule également à la satisfaction générale
- Election de Markus Breitenstein en tant que nouveau Président de la «Commission de surveillance des cours interentreprises» et de la «Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des forestiers-bûcherons CFC», conformément à l'ordonnance sur la formation.
- Formation initiale CFC: Augmentation du nombre de leçons en connaissances professionnelles à l'école professionnelle (modification de l'ordonnance sur la formation et du plan d'études)
- Formation initiale de deux ans avec attestation fédérale: mandat à U. Moser, réalisation des travaux préparatoires (profil d'activités et de développement professionnel) avec le but de déposer une demande de ticket provisoire ou de décider la non entrée en matière.
- Deux journées pour les responsables de la formation ont été mises sur pied avec l'OFEV (printemps et automne).

- La révision du règlement d'examen (examens professionnels de conducteur de machines forestières, de chef d'équipe câble-grue et de contremaître forestier) n'a pas encore pu être achevée.
- Accompagnement du mandat de plan d'études cadre pour les forestiers ES dans les Centres forestiers de formation. La soumission de ce plan à l'OFFT a dû être repoussée à janvier 2010.
- Composition de l'Ortra Forêt: discussion sur un élargissement possible
- Le comité de l'Ortra Forêt a été complété par le Président de la CIC, U. Meier (voix consultative)
- Mise en route de la collaboration avec les Ortras régionales, les commissions des cours et les responsables cantonaux de la formation
- L'information vers la pratique s'est déroulée à l'issue des séances de l'Ortra Forêt par le secrétariat
- Création d'un logo et impression de papier à lettre et enveloppes.

3. Financement

La marge financière de l'Ortra Forêt reste limitée. Les quelque 100 000 francs du FFP prévus pour des projets Ortra ne peuvent être engagés que lorsque le FFP aura accumulé les réserves nécessaires. Les comptes de l'association sont tenus par le secrétariat.

L'Ortra a pu réaliser les projets prévus grâce à des prestations anticipées généreuses de l'EFS (direction du projet et accompagnement BiVo + BiPla; élaboration, traductions FFP, dédommagement président CSCI, etc.). L'EFS a accordé ces avances pour le compte FFP et se réserve le droit de les facturer au moins en partie le moment venu (lorsque les réserves du Fonds le permettront).

4. Séances

En 7 séances d'une demi-journée, il a été possible de discuter les tâches à entreprendre, de prendre les décisions nécessaires et de donner le cas échéant des mandats de recherche d'informations complémentaires. Les détails se trouvent dans les procès-verbaux de séance très précis rédigés par S. Käser (CODOC).

5. Membres du comité

Président: Hp. Egloff, EFS
Vice-président: M. Steiner, ASF
Membres: A. Kocher, CEFOR Lyss
Ch. Helbig, CEFOR Maienfeld
P. Wiss, ASEFOR
O. Raemy, OFEV

F. Riva, Responsable cantonal de la formation (voix consultative)
U. Meier, CIC (voix consultative)

Secrétariat: R. Dürig, CODOC
Procès-verbal: S. Käser, CODOC

6. Remerciements

Je saisi l'occasion pour remercier chaleureusement les membres pour leur engagement en faveur de la formation forestière. Ce merci est notamment adressé au secrétariat pour la préparation des séances, les invitations et les excellents procès-verbaux.

Soleure, mars 2010

Le Président: Hp. Egloff